

PREMIERE PARTIE : DROIT DU TRAVAIL (BEP + CAP) 10 Points

- 1) Qu'est-ce qu'une convention collective ? Quel est son intérêt ? 3 pts
Accord conclu entre employeurs et syndicats de salariés.
→ Amélioration des conditions de travail.
- 2) Quelle est la durée hebdomadaire normale de travail : 3 pts
 d'un cuisinier ? **43 h**
 d'un employé de restaurant ? **43 h**
 d'un veilleur de nuit ? **48 h**
- 3) . Vous avez été embauché le 4 avril 1998 comme commis de restaurant. 4 pts
 Quelle a été la durée de votre période d'essai ? **1 mois**
 . démissionner : **préavis de 15 jours**
 . licenciement : **préavis de 1 mois**
 . A combien de jours **fériés** avez-vous droit ? **2 + 1er mai = 3**

DEUXIEME PARTIE : INSTITUTIONS PUBLIQUES (BEP +CAP) 10 Points

Mettre une croix dans la case qui convient :

	VRAI	FAUX
Le 1er ministre est élu		X
Le Sénat vote seul les lois		X
Le Président de la République est élu pour 7 ans	X	
Le conseil régional finance les lycées	X	
Le Président de la République peut dissoudre l'Assemblée nationale	X	
Le maire signe les décrets municipaux		X
Le conseil général gère la région		X
Les sénateurs sont élus au suffrage universel direct		X
Au 2ème tour des élections présidentielles, la majorité relative suffit	X	
Le Parlement vote et promulgue la loi		X

ACADEMIE DE CAEN	BEP + CAP	Session 1999
Durée : BEP 1 h 00 ; CAP 30 min		EP3 - Epreuve juridique et économique
C O R R I G E	Page 1/2	BEP HOTELLERIE RESTAURATION CAP CUISINE + CAP RESTAURANT + CAP HEBERGEMENT